

LE SERVICE SECRET DU CAMOUFLAGE DU MATERIEL (C.D.M.)

Article publié dans le bulletin n° 132, pages 7 à 11, de l'association d'études historiques " Symboles et Traditions "

(Mis à jour en juin 1998) *Jacques Merlin*

L'occupation allemande de la France, durant la dernière guerre mondiale, incita à camoufler des effectifs et des matériels aux regards de l'ennemi.

*

Le public ignore ce que fut le CAMOUFLAGE DU MATERIEL et ce qu'il a fallu déployer de courage, d'abnégation et d'astuces pour récupérer avant la Wehrmacht des matériels abandonnés ou stockés sous contrôle, en vue de les conserver et préparer l'Armée de la revanche.

A ces résistants e la première heure, qui, pendant quatre longues années, travaillèrent dans l'ombre avec un total mépris du danger, rendons par cet article l'hommage qui leur est dû.

*

Le 18 juin 1940, le général De Gaulle invitait les Français de la Métropole à organiser la Résistance entre le 18 et le 25 juin (date de l'armistice) germait dans l'esprit d'officiers, la nécessité de relever le courage et le moral de l'Armée et promouvoir une action qui force et frappe...

Il est juste de reconnaître que la politique des " yeux fermés " suivie à ce sujet par les " grands chefs " de l'Armée devait aider puissamment l'éclosion et le développement de l'organisation du camouflage, le but poursuivi étant de tenir prêt le matériel nécessaire à l'équipement d'une armée capable d'intervenir utilement pour chasser l'envahisseur.

Le service de camouflage du matériel (C.D.M.) s'employa aussitôt :

- à empêcher la Wehrmacht de prendre possession de tout le matériel que lui abandonnait l'Armistice,

- à retirer des dépôts que contrôlaient les Commissions d'Armistice, le matériel qui lui était nécessaire,

- à envisager la fabrication des matériels qui ne pouvaient être pris aux Allemands et qui feraient gravement défaut,

- à saboter le matériel livré par Vichy et non récupéré,
- à stocker, entretenir le matériel camouflé et à en assurer la conservation, tant contre les investigations de l'ennemi que celles de " ceux de Vichy " .

Peu à peu, le C.D.M. qui se préoccupait tout d'abord des armes, des munitions et du matériel auto, dut étendre son action dans tous les secteurs et stocker le matériel de transmissions, d'intendance, de santé, sans oublier les carburants, huiles et ingrédients...

Le commandant Mollard prit la direction générale des opérations.

A la demande du général Touzet du Vigier qui manquait de tous moyens de transport refusés par la convention d'armistice, le colonel du Tertre-Delmarcq mis sur pied une section spéciale du C.D.M. dans les parcs des sociétés de transport, existantes ou créées de toutes pièces, pour constituer, stocker, entretenir, camoufler 8.000 véhicules.

Des compagnies de transport clandestines au Train furent créées et susceptibles d'assurer le transport de l'infanterie de l'Armée de l'Armistice.

Pour les autres matériels, il fut fait appel aux carrières naturelles, grottes, souterrains, ruines, locaux loués à des propriétaires ignorants, maisons isolées ou abandonnées, sans oublier les dépôts d'armes chez des particuliers qui acceptèrent de les conserver, chez certains une batterie d'artillerie complète, un char. Des armes et des munitions furent enterrées...

Au 1er avril 1941, le Service de Camouflage du Matériel disposait déjà de :

- 65.000 armes individuelles,
- 10.000 armes collectives,
- 400 canons (dont 55 de 75),
- 1.000 tonnes de munitions d'infanterie,
- 10.000 coups de 75,
- 150.000 grenades,
- 15.000 véhicules,
- 1.000 tonnes de carburant...

En 1941, le C.D.M. fabriquait clandestinement des semi-blindés tous terrains susceptibles d'être armés de mitrailleuses, de canons légers.

Fin 1941, le C.D.M. était en mesure d'équiper en armes légères le double de l'Armée de l'Armistice et des unités de transport automobiles nécessaires au transport et au ravitaillement des troupes envisagées.

Dans ce but, le commandant Triquigneaux créa le service des approvisionnements pour l'ensemble des ateliers chargés de remettre en état et entretenir les matériels camouflés.

En novembre 1942, l'invasion du sud de la France devait hélas permettre aux Allemands de découvrir une partie du service.

Le gouvernement ayant eu connaissance de l'existence du C.D.M. et de ses activités en fit part au gouvernement allemand qui décida sa suppression.

Une grande panique atteignit la majorité des stockeurs...

Le jeu courageux avec la Gestapo allait coûter cher...

Il parut indispensable de créer à travers les Pyrénées un réseau de passage en Espagne (Réseau Maurice) qui s'est rattaché par la suite au réseau Alibi, permettant l'évasion de 300 officiers et 100 aviateurs alliés abattus en France, au prix, dans le réseau, de 12 morts, 24 déportés et 16 internés...

Enfin, en septembre 1943, la Gestapo venait cueillir à son domicile le colonel Mollard, le chef du C.D.M.

Le C.D.M. continua ses rapports étroits avec le général Verneau qui conçut l'O.R.A. (Organise de Résistance de l'Armée).

Des maquis et des organisations secrètes purent largement utiliser des matériels sauvés après novembre 1942.

En 1944, les stocks non distribués sont mis à la disposition de la 1ère A.F, aidant ainsi à la victoire finale.

Le service du Camouflage du Matériel paya cher son action : 91 morts, 106 déportés et 200 internés.

Le 27 août 1945, le colonel Mollard, de retour de Buchenwald, était magnifiquement cité par le général De Gaulle ; à travers sa personne, le Service du Camouflage du Matériel et le Service du Matériel étaient ainsi récompensés.

L'INSIGNE DU C.D.M. : Photo n° 1



L'insigne, matriculé au dos, sert de reconnaissance entre les militaires agents du Réseau Action du Camouflage du Matériel des Forces Françaises combattantes.

Il se décrit ainsi :

" Un coq de combat, sur une épée brisée, hurle à la France afin qu'elle se relève et qu'elle rayonne à nouveau dans le monde quand les nuages s'en iront vers l'Est ".

Fabriqué par Augis à Lyon, d'un diamètre de 23 mm, de métal jaune ou, encore plus rare,



chromé argent et toujours matriculé - Photo n° 2.

En très petit nombre, il a été fabriqué un modèle d'un diamètre de 17 MM. (Non matriculé) -



Photo n° 3.



Photos 4 et 5 :

L'insigne a été reproduit, toujours par Augis, sur une médaille d'honneur, de bronze, de 80 mm de diamètre, remise en reconnaissance des services rendus à la cause de la résistance avec le diplôme correspondant (360 x 240 mm) Photo n°6.



Cet insigne a d'autre part été apposé en 1945 sur le couvercle d'un petit coffret fabriqué en Allemagne par la maison Moker à Rottweil.



Le dessus du couvercle de laiton comporte gravée et peinte autour de l'insigne, la devise du C.D.M. " France Debout " Photo n°7 ; Au dos sont gravées " les " signatures du colonel Mollard... : clandestinité (Dubourg) et état civil... (Photo n°8).

Sources Général Mollard
- Lieutenant-colonel Moraine
- Commandant Hance

MERLIN Jacques
Lieutenant-colonel
Membre de S. & T.